

La certification du bois du Massif central, un bonus pour l'Aude

La traçabilité, gage de qualité et surtout de suivi de qualité, gagne du terrain tous les jours. La filière bois n'échappe pas à cette mouvance et la certification du bois des territoires du Massif central, mise en place depuis trois ans, permet de valoriser les bois de ce grand territoire dont, dans l'Aude, ceux de la Montagne Noire.

Avec 16 millions d'hectares, la France se classe au troisième rang des forêts en Europe (31 % de sa surface) derrière l'Allemagne et la Suède mais devant la Finlande. Pour autant moins productive, la moitié du bois qu'elle consomme est importée. Ses forêts sont constituées pour les trois-quarts de feuillus et pour un quart de résineux utilisés en premier lieu dans la construction. L'épicéa et le Douglas sont très prisés et notre pays rentre régulièrement ces espèces d'arbres d'Allemagne et des pays scandinaves. Face à cet état de fait, la filière bois du Massif central a décidé de s'organiser et de proposer la traçabilité de sa production. Les forêts du Massif central occupent 36 % de son territoire soit 2,5 millions d'hectares. En aval elle emploie 50 000 personnes dont près de 12 000 dans la construction et plus de 2 millions de m³ sciés par an. Jérémie Maillot, chargé de mission aux collectivités forestières d'Occitanie, explique la démarche de certification : "L'enjeu est de développer la filière locale avec l'économie et les emplois qui l'accompagnent. Nos objectifs sont multiples, à savoir utiliser et valoriser la ressource forestière de qualité du Massif central, donner plus de visibilité aux entreprises d'Occitanie, augmenter le nombre des projets de construction en bois. La garantie de l'origine des bois est apportée par une traçabilité à 100 % à partir de forêts gérées durablement (écocertification), un système intégré de la forêt au produit fini. De la première transformation en scierie, la deuxième avec la fabrication de produits dérivés à partir de bois massif jusqu'aux menuisiers, ébénistes, charpentiers, constructeurs".

20 départements français concernés par cette certification

Ce bois a un périmètre de certification sur une vingtaine de départements issus des quatre grandes régions : Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Occitanie. Depuis mars 2017, une trentaine d'entreprises que ce soit en amont les scieries et en aval les transformateurs, négociants et distributeurs, constructeurs bois ont été certifiées. Le chargé de mission complète : "Plus d'une vingtaine de bâtiments a été réalisée ou est en cours. Le premier fut la maison du parc à Florac en Lozère et la seconde est celle que nous visitons aujourd'hui, la salle polyvalente de Cuxac-Cabardès. Dans l'Aude et le Tarn, des entreprises de la Montagne Noire peuvent bénéficier de la certification BTMC (Bois des Territoires du Massif central)

Une salle polyvalente en bois certifié Massif central à Cuxac-Cabardès

Cette municipalité a saisi l'opportunité de faire réaliser son projet d'une salle de 300 m² avec ossature, charpente et bardage issus d'épicéas et de Douglas de la Montagne Noire, alternative désormais aux bois d'importation. Jean-Pierre Bouisset, premier adjoint de Cuxac-Cabardès et vice-président des collectivités forestières de l'Aude, n'est pas étranger à cette initiative. "Nous regroupons un réseau d'élus qui représentent et accompagnent les collectivités dans leurs projets en lien avec la forêt et l'utilisation du bois". Deux entreprises certifiées ont été choisies, la scierie Vieu entre Mazamet et Castres et Sud Charpente à Fendeille près de Castelnaudary pour la création de cette salle multi-usage. L'architecte Philippe Lacroix commente : "Outre le fait que cette construction en bois de qualité permet de stocker une tonne de CO₂ par m³, le coût a été aussi un facteur déterminant : 1 300 euros le m² au lieu de 2000 euros pour une construction en brique classique". Le chantier démarré fin 2018, livré début septembre, fait déjà référence avec les grandes ouvertures vitrées, mariées au bois. À telle enseigne que cette semaine, des élus du conseil municipal de Nages, près de Lacaune dans le Tarn étaient les hôtes des Audois en vue de réaliser une salle à l'identique dans leur village. Impressionnés par ce concept, les Tarnais remerciaient vivement l'élu cuxacois qui confiait : "Je suis particulièrement sensible au développement économique de notre communauté de communes. Il faut savoir que trois-quarts des 21 villages qui la composent, possèdent sur leur territoire des forêts qu'elles soient communales, départementales ou domaniales. Il est important d'utiliser ces richesses et de ne pas faire venir des bois de Scandinavie pour assouvir nos besoins en construction. Cela génère une vingtaine d'emplois sur place pendant une année pour 1 000 m² de bois locaux mis en œuvre dans la construction. Nous sommes particulièrement fiers de voir notre projet achevé, celui-ci cité en exemple".

Pierre Adroit